

Le 26 Mars 2010 – DEC Toulouse

**RAPPORT DU JURY**  
**CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE THEATRE**  
**SESSION 2010**

Président du Jury : Pierre-Marie Baux, IA-IPR

Membres du jury :

Véronique Martin – Danielle Paillas – Antoine Seel - Mireille Valls

Candidats inscrits : 18

Admis : 13 candidats

Refusés : 3 candidats

Absents : 2 candidats

Fourchette des notes :

09 - 09 - 09 – 11 – 11 – 12 - 13 - 14 – 14 – 14 - 15 – 17 – 17 - 18 - 19 – 19 -

Moyenne : 13,8

Remarques du Jury :

Les candidats reliront avec attention le BO fondateur de l'épreuve (BO n° 39 du 28 octobre 2004), avec la définition des critères appliqués par le jury. Ils consulteront également les rapports du jury qui sont en ligne sur le site académique Lettres ou Arts et culture.

On rappelle qu'il s'agit d'évaluer :

- la connaissance des problématiques et méthodes d'étude des textes de théâtre et de leurs représentations,
- l'expérience acquise dans la fréquentation des spectacles et des institutions théâtrales,
- la capacité à présenter et analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques,
- l'articulation du travail corporel et spatial avec le travail du répertoire,
- la connaissance des programmes officiels des options théâtre en lycée et la capacité à mettre en œuvre, au sein d'une équipe pédagogique et en partenariat avec des intervenants artistiques, un parcours de formation des élèves s'appuyant sur des études de cas précis.

Le jury a apprécié lorsqu'il a trouvé chez les candidats :

une véritable culture théâtrale ; un discours concret et pertinent ; de l'enthousiasme et de l'engagement ; un projet pédagogique clair ou une façon de se projeter dans cet enseignement ; une bonne connaissance des programmes officiels et des structures d'enseignement du théâtre ; une expérience déjà acquise du théâtre en collège ou lycée ; une évaluation lucide de leur parcours et des connaissances ou compétences restant à affiner ; un souci d'analyse de ses propres pratiques pour progresser.

Le jury a constaté comme manques à combler chez certains candidats :

une connaissance du théâtre encore à affiner ; une faiblesse dans l'exposé de méthodes pédagogiques d'approche du théâtre ; un défaut de culture sur le théâtre contemporain ; un parcours encore limité à certaines situations ; une expérience à acquérir ou à renforcer.

Enfin on incite pour l'avenir les futurs candidats à se renseigner sur l'actualité des textes récemment sortis ou qui sortiront sur les enseignements artistiques en général : nouveaux programmes de collège, nouveaux programmes de lycée (avec les options facultatives et les enseignements d'exploration, ou l'introduction de « classes à Horaires Aménagés en danse, musique, théâtre, ainsi que la place possible du théâtre dans l'enseignement de l'Histoire des arts au collège et au lycée.)